

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance du 23 Janvier 2020 à 19h30

Présents: M et Mmes Choisy Michel, Grimal Jean-Luc, Harrissart Richard, Pillon Marynes, Pichard Patricia, Gellynck Bernadette, Butez Christophe, Choisy Marc, Morge Patrick, Cozette Jean-Pierre, Blot Lydie.

Pouvoirs : Levasseur Yohann (à Michel Choisy), Christine Hermier (à Blot Lydie)

Absente : Duquenne Richard

Secrétaire de Séance : Madame PICHARD Patricia

Lecture et approbation du compte rendu de la précédente réunion de Conseil à l'unanimité

Extension dortoir de l'école maternelle

Monsieur le Maire explique que suite au nombre important d'inscriptions en Petite section maternelle (22 à la rentrée de septembre 2019), le dortoir existant est trop petit. Un dossier a été présenté dans le cadre du contrat de ruralité pour un subventionnement au titre de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) et qu'il a été accepté. Lors de la présentation de ce dossier, Monsieur le Maire avait évoqué la possibilité d'installer le dortoir au dessus de la garderie, solution certainement beaucoup moins onéreuse que l'ajout d'une structure mobile. Sur les conseils de monsieur le Sous Préfet, il fallait approfondir et étudier cette possibilité en respectant les normes (sécurité incendie). Une première visite du site a été faite par le SDIS qui a émis un premier avis favorable sous réserve de l'étude approfondie par un cabinet spécialisé qui précisera la nature des travaux à effectuer pour la mise aux normes du bâtiment (portes coupe feu, alarme incendie, sécurisation de l'escalier, rampe, garde corps aux fenêtres etc ..)

Monsieur le Maire propose de prendre contact avec le cabinet SOCOTEC spécialiste de ce type de mission.

Le conseil municipal valide à l'unanimité.

Travaux complémentaires voirie

Monsieur le Maire présente le devis d'Eurovia pour la réalisation d'une allée piétonne route de Courcelles d'un montant de 2433 € TTC. Le conseil donne son accord.

Travaux complémentaires plomberie

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la robinetterie des classes maternelles est en très mauvais état avec de nombreuses fuites et qu'à cet effet il a demandé un devis afin de la remplacer. Celui-ci s'élève à 1212 € TTC. Le Conseil donne son accord.

Participation scolaire communes extérieures au RPI

Le Conseil municipal après calcul et délibération décide à l'unanimité de fixer pour l'année scolaire 2018-2019 la participation pour les Communes extérieures à :
959 € pour un enfant de maternelle et 366 € pour un enfant de primaire.

Participation aux frais de gestion Commune de Piennes

Le secrétariat afférant au RPI étant assuré par la commune de Rollot, le Conseil municipal décide à l'unanimité de fixer la participation aux frais de gestion du RPI pour la commune de Piennes Onvillers à 2000 € pour l'année 2019.

Elections municipales

Monsieur le Maire demande aux conseillers leur disponibilité pour la tenue d'un bureau de vote lors des élections municipales des 15 et 22 mars prochains et il est établi le planning des assesseurs.

Questions diverses

Monsieur le Maire procède à la lecture d'une demande de candidature d'un jeune de la commune qui souhaite compléter ses heures qu'il effectue à Ressons par un emploi d'agent d'entretien à temps partiel. Monsieur le maire rappelle que la période hivernale ne nécessite pas l'embauche d'un agent supplémentaire.

Fin de séance 20h40